

**PROGRAMMATION BPJEPS APSF S1 2026-2027**

Positionnement (Cf. dossier d'habilitation): à noter que nous procédons avant le positionnement (Cf. ruban pédagogique), lors de la réunion d'entrée et de présentation de la formation, à une information sur l'éthique sportive sous forme de diaporama suivi d'un débat. Références: <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-04/l-ethique-sportive-c-est-quoi-itw-patrick-mignon--5702.pdf> et <https://www.sports.gouv.fr/ethique-sportive-44>. Dans le cadre du BLOC 1 et 2 en début de bloc nous proposons une intervention sur la dimension éducative et citoyenne, ainsi que sur la réglementation spécifique à la mention.

**Programme BLOC 1 et 2**

Compétences	Formateurs	Objectifs	nbre H
<b>BLOC 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation</b>			
<b>C1.1.1.</b> Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	À définir marché en cours	<b>A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation</b>	21
<b>C1.1.2.</b> Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap			21
<b>C1.2.1.</b> Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous		<b>A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</b>	14
<b>C1.2.2.</b> Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public			21
<b>C1.1.3.</b> Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus		<b>A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation</b>	28
<b>C1.3.2.</b> Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet			14
<b>C1.3.3.</b> Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre			14
<b>C1.4.1.</b> Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts			28
<b>C1.4.2.</b> Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités		<b>A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</b>	21
<b>BLOC 2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation</b>			
<b>C2.1.1.</b> Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage	À définir marché en cours	<b>A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation</b>	14
<b>C2.1.2.</b> Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous			14
<b>C2.2.1.</b> Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		<b>A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation</b>	35
<b>C2.2.2.</b> Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics			28
<b>TOTAL BLOC 1 et 2</b>			<b>273</b>

**Programme BLOC 3**

**BC 3 – CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES D’INITIATION ET D’APPRENTISSAGE\* DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L’ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE**

<b>C.3.1.1.</b>	Définir les finalités d’un cycle de séances des activités physiques et sportives de la forme en tenant compte du projet et de l’organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin de s’adapter au contexte de la structure	À définir marché en cours	<b>A.3.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d’initiation et d’apprentissage des activités physiques et sportives de la forme</b>	28	
<b>C.3.1.2.</b>	Fixer les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités physiques et sportives de la forme, en tenant compte des pratiquants visés, notamment ceux en situation de handicap, en vue de répondre à la finalité du cycle			28	
<b>C.3.1.3.</b>	Définir des méthodes et outils pédagogiques en prenant en compte les techniques et méthodes scientifiques actualisées ainsi que la finalité du cycle de séances des activités physiques et sportives de la forme en vue de favoriser une progression sécurisée			28	
<b>C.3.2.1.</b>	Définir les conditions de réalisation d’une séance des activités physiques et sportives de la forme en tenant compte de l’activité, du public et du lieu de pratique, en vue d’assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur			<b>A.3.2. Préparation de séances de découverte, d’initiation et d’apprentissage des activités physiques et sportives de la forme</b>	35
<b>C.3.2.2.</b>	Vérifier les ressources matérielles nécessaires à la réalisation et à l’adaptation d’une séance des activités physiques et sportives de la forme en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s’assurer de leur disponibilité ainsi que de leur bon fonctionnement				35
<b>C.3.3.1.</b>	Accueillir les pratiquants en présentant les objectifs, les règles et consignes de la séance des activités physiques et sportives de la forme et son déroulement, en vue de mettre en place une dynamique favorable à leur implication et garantir leur intégrité physique, notamment ceux en situation de handicap			<b>A.3.3. Conduite de séances de découverte, d’initiation et d’apprentissage des activités physiques et sportives de la forme</b>	63
<b>C.3.3.2.</b>	Conduire en sécurité une séance des activités physiques et sportives de la forme en s’appuyant sur les situations pédagogiques, méthodes et outils prévus, en démontrant sa maîtrise technique en vue d’atteindre les objectifs de la séance, favoriser la progression et l’autonomie des pratiquants				63
<b>C.3.3.3.</b>	Repérer les risques ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants durant la séance des activités de la forme en identifiant les besoins d’accompagnement, afin d’apporter des conseils ou des adaptations pour prévenir les blessures ou intervenir en cas d’incident ou d’accident				77
<b>C.3.4.1.</b>	Analyser une séance des activités physiques et sportives de la forme en s’appuyant sur le déroulement prévu et celui réalisé au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations et/ou remédiations			<b>A.3.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d’initiation et d’apprentissage des activités physiques et sportives de la forme</b>	21
<b>C.3.4.2.</b>	Evaluer un cycle de séances des activités physiques et sportives de la forme en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis, en prenant en compte les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques	21			
<b>TOTAL BLOC 3</b>				<b>399</b>	